

GÉORISQUES

Rapport de risques

📍 Commune recherchée :

95500 Gonesse

Ce rapport de risques est délivré à titre informatif.
Il a pour but de vous montrer une vision simplifiée des risques naturels et technologiques situés près de chez vous.

Vous pouvez consulter nos conditions d'utilisation sur :
georisques.gouv.fr/cgu

6 Risques naturels identifiés :



INONDATION



sur ma commune :

EXISTANT



REMONTÉE DE NAPPE



sur ma commune :

EXISTANT



SÉISME



sur ma commune :

FAIBLE



MOUVEMENTS DE TERRAIN



sur ma commune :

EXISTANT



RETRAIT GONFLEMENT DES ARGILES



sur ma commune :

MODÉRÉ



RADON



sur ma commune :

FAIBLE

3 Risques technologiques identifiés :



INSTALLATIONS INDUSTRIELLES CLASSÉES (ICPE)



sur ma commune :

CONCERNÉ



CANALISATIONS DE TRANSPORT DE MATIÈRES DANGEREUSES



sur ma commune :

CONCERNÉ



POLLUTION DES SOLS



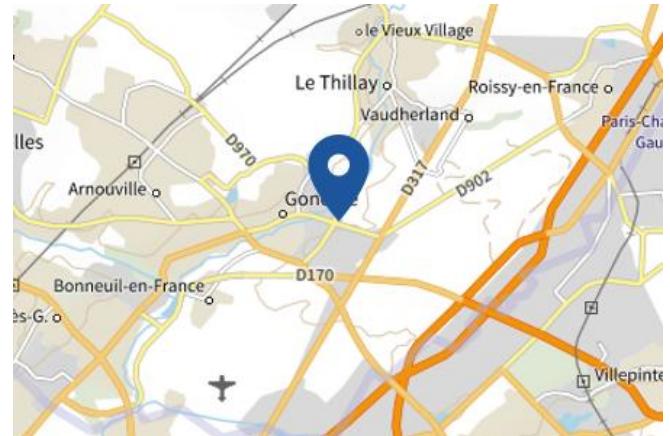
sur ma commune :

CONCERNÉ

Risque d'inondation sur Gonesse

Risque sur la commune EXISTANT

L'inondation est une submersion, rapide ou lente, d'une zone habituellement hors de l'eau.



Zone à risque entraînant une servitude d'utilité publique

Informations détaillées :



DDRM : DDRM95

Dans son Dossier Départemental des Risques Majeurs (DDRM), la préfecture a classé votre commune à risque pour les aléas et sous aléas :
Inondation

7 inondations classées en catastrophe naturelle dans ma commune :

Une CATNAT est une Catastrophe Naturelle, liée à un phénomène ou conjonction de phénomènes dont les effets sont particulièrement dommageables. Lorsqu'une catastrophe naturelle frappe un territoire, on dit que "le territoire est en état de catastrophe naturelle".

Code NOR	Libellé	Début le	Sur le journal officiel du
INTE0100760A	Inondations et/ou Coulées de Boue	27/06/2001	18/01/2002
INTE0100513A	Inondations Remontée Nappe	01/02/2001	26/09/2001
INTE9900627A	Mouvement de Terrain	25/12/1999	30/12/1999
INTE9900444A	Inondations et/ou Coulées de Boue	30/05/1999	20/10/1999
NOR19840921	Inondations et/ou Coulées de Boue	20/06/1984	18/10/1984
NOR19840716	Inondations et/ou Coulées de Boue	03/05/1984	10/08/1984
NOR19831115	Mouvement de Terrain	23/06/1983	18/11/1983

Risque de remontées de nappe sur Gonesse

Risque sur la commune EXISTANT

Une inondation par remontée de nappe se produit lorsque la nappe phréatique (le réservoir d'eau souterrain) sature le sol et remonte à la surface, souvent après des pluies prolongées ou des crues.

Les remontées de nappes peuvent provoquer l'inondation de caves et engendrer l'endommagement du bâti, notamment du fait d'infiltrations dans les murs. A long terme, des infiltrations dans les murs peuvent désagréger les mortiers. Il faut être très prudent lors des opérations de pompage lorsque des caves ont été inondées afin de ne pas fragiliser les murs à cause d'une différence de pression exercée par l'eau.



 Zones potentiellement sujettes aux débordements de nappe fiabilité FORTE	 Zones potentiellement sujettes aux inondations de cave fiabilité FORTE	 Pas de débordement de nappe ni d'inondations de cave fiabilité FORTE
 Zones potentiellement sujettes aux débordements de nappe fiabilité MOYENNE	 Zones potentiellement sujettes aux inondations de cave fiabilité MOYENNE	 Pas de débordement de nappe ni d'inondations de cave fiabilité MOYENNE
 Zones potentiellement sujettes aux débordements de nappe fiabilité FAIBLE	 Zones potentiellement sujettes aux inondations de cave fiabilité FAIBLE	 Pas de débordement de nappe ni d'inondations de cave fiabilité FAIBLE
 Zones potentiellement sujettes aux débordements de nappe fiabilité INCONNUE	 Zones potentiellement sujettes aux inondations de cave fiabilité INCONNUE	 Pas de débordement de nappe ni d'inondations de cave fiabilité INCONNUE

Informations détaillées :



REMONTÉE DE NAPPES :

Votre niveau d'exposition aux remontées de nappes est : Zones potentiellement sujettes aux débordements de nappe.

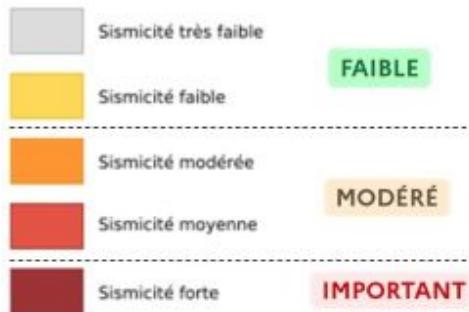
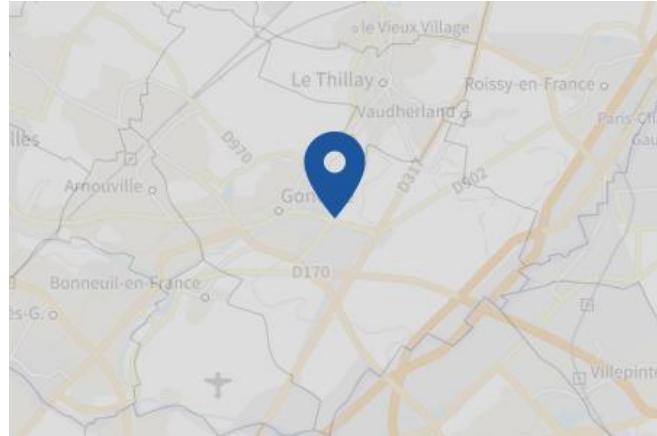
L'indication de fiabilité associé à votre zone est : MOYENNE

Risque de séisme sur Gonesse

Risque sur la commune FAIBLE

Les tremblements de terre naissent généralement dans les profondeurs de l'écorce terrestre et causent des secousses plus ou moins violentes à la surface du sol. Généralement engendrés par la reprise d'un mouvement tectonique le long d'une faille, ils peuvent avoir pour conséquence d'autres phénomènes : mouvements de terrain, raz de marée, liquéfaction des sols (perte de portance), effet hydrologique.

Certains sites, en fonction de leur relief et de la nature du sol, peuvent amplifier les mouvements créés par le séisme. On parle alors d'effet de site. On caractérise un séisme par sa magnitude (énergie libérée) et son intensité (effets observés ou ressentis par l'homme, ampleurs des dégâts aux constructions).



Informations détaillées :



SÉISME : Échelle réglementaire et obligations associées

Sur l'échelle réglementaire, à votre adresse, le risque sismique est de 1/5.

Pour votre sécurité, à partir d'un risque de niveau 2, des obligations en cas de travaux ou de construction sont liées à prévenir votre risque sismique. Vous pouvez les consulter sur cette fiche.

Risque de mouvements de terrain sur Gonesse

Risque sur la commune EXISTANT

Les mouvements de terrain regroupent un ensemble de déplacements, plus ou moins brutaux, du sol ou du sous-sol.

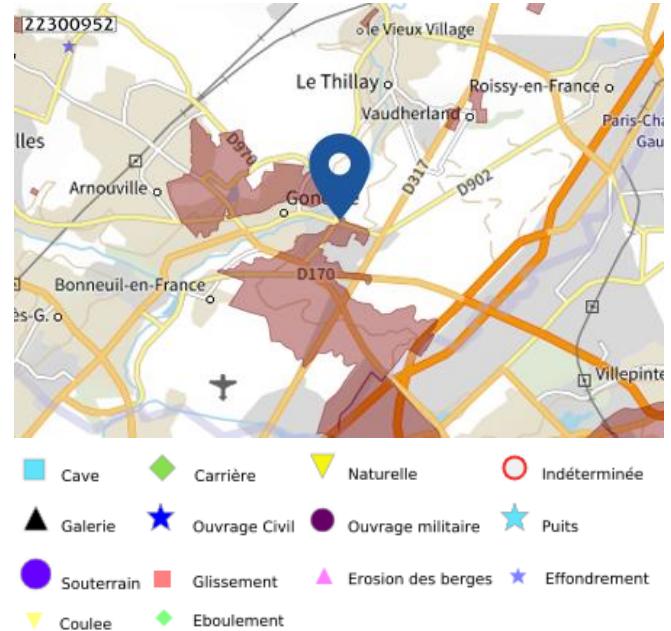
Les volumes en jeu peuvent aller de quelques mètres cubes à plusieurs millions de mètres cubes.

Les déplacements peuvent être lents (quelques millimètres par an) à très rapides (quelques centaines de mètres par jour).

Généralement, les mouvements de terrain mobilisant un volume important sont peu rapides. Ces phénomènes sont souvent très destructeurs, car les aménagements humains y sont très sensibles et les dommages aux biens sont considérables et souvent irréversibles.

Pour les départements 78, 91, 95 ainsi que Paris-Petite couronne les données cavités ne sont pas présentées sur le portail Géorisques. Nous vous invitons, si vous souhaitez plus d'information pour ces zones géographiques, à consulter les sites suivants :

- Paris petite couronne : <https://www.paris.fr/pages/tout-savoir-sur-les-sous-sols-2317/>
- Départements 78,91,95 : www.igc-versailles.fr/



Informations détaillées :



PPRN : PPR Gonesse

Le plan de prévention des risques naturels (PPRN) de type Mouvements de terrain nommé PPR Gonesse a été approuvé sur votre commune.

Date de prescription : 14/02/2001

Date d'approbation : 13/05/2004

Le PPR couvre les aléas suivant :

Mouvement de terrain

[Affaissements et effondrements d'origine anthropique \(anciennes carrières souterraines, hors mines\)](#)

Le plan de prévention des risques est un document réalisé par l'État qui interdit de construire dans les zones les plus exposées et encadre les constructions dans les autres zones exposées.

Pour avoir tous les détails sur votre PPR, vous pouvez consulter le site de votre préfecture.

4 Mouvements de terrain classés en catastrophe naturelle dans ma commune :

Une CATNAT est une Catastrophe Naturelle, liée à un phénomène ou conjonction de phénomènes dont les effets sont particulièrement dommageables. Lorsqu'une catastrophe naturelle frappe un territoire, on dit que "le territoire est en état de catastrophe naturelle".

Code NOR	Libellé	Début le	Sur le journal officiel du
INTE9900627A	Mouvement de Terrain	25/12/1999	30/12/1999
INTE0000225A	Mouvement de Terrain	01/11/1999	19/05/2000
INTE0000225A	Mouvement de Terrain	30/05/1999	19/05/2000
NOR19831115	Mouvement de Terrain	23/06/1983	18/11/1983

Risque de mouvements de terrain sur Gonesse

Risque de retrait gonflement des argiles sur Gonesse

 Risque sur la commune MODÉRÉ

Les sols qui contiennent de l'argile gonflent en présence d'eau (saison des pluies) et se tassent en saison sèche. Ces mouvements de gonflement et de rétraction du sol peuvent endommager les bâtiments (fissuration). Les maisons individuelles qui n'ont pas été conçues pour résister aux mouvements des sols argileux peuvent être significativement endommagées. C'est pourquoi le phénomène de retrait et de gonflement des argiles est considéré comme un risque naturel. Le changement climatique, avec l'aggravation des périodes de sécheresse, augmente ce risque.



Informations détaillées :



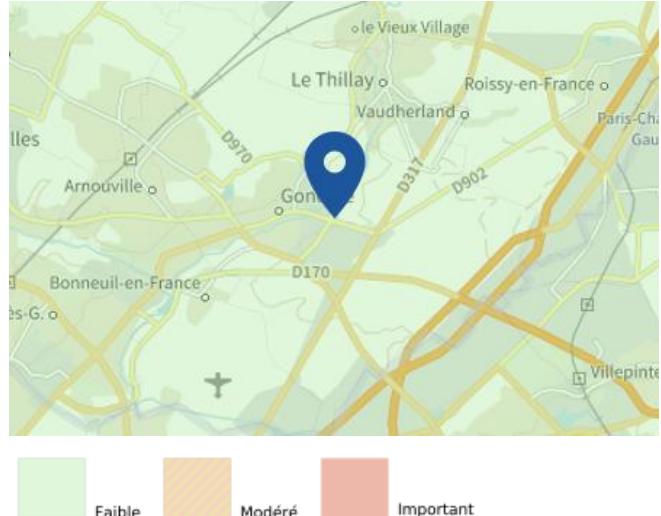
RGA : Échelle réglementaire et obligations associées

Sur l'échelle réglementaire, à votre adresse, le risque de gonflement des argiles et de **2/3**.
Pour votre sécurité, des obligations en cas de travaux ou de construction sont liées à prévenir le risque.

Risque radon sur Gonesse

 Risque sur la commune **FAIBLE**

Le radon est un gaz radioactif naturel. Il est présent dans le sol, l'air et l'eau. Il présente principalement un risque sanitaire pour l'homme lorsqu'il s'accumule dans les bâtiments.



Informations détaillées :



RADON : Potentiel radon faible : recommandations et obligations

Sur l'échelle réglementaire dans votre commune, le potentiel radon est de 1/3.

Pour votre sécurité, lorsque le potentiel radon est élevé (niveau 3), il existe des recommandations et une obligation d'informer les acquéreurs ou locataires. Vous pouvez les consulter sur cette fiche.

Risque lié aux installations industrielles classées (ICPE) sur Gonesse

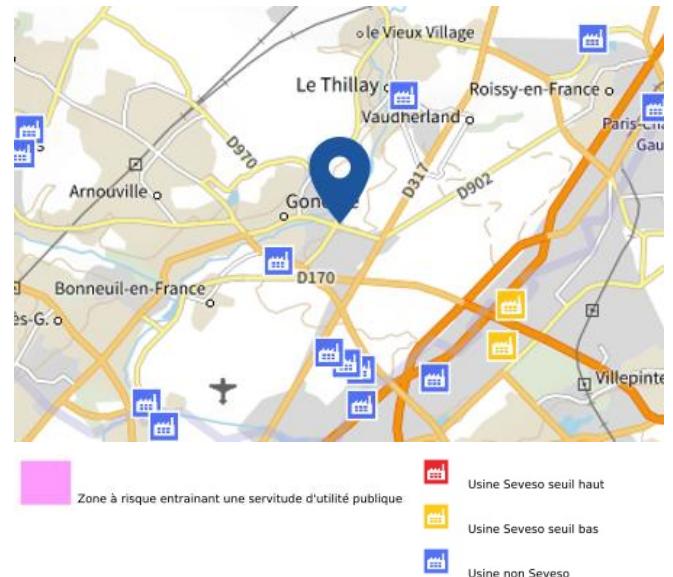
Risque sur la commune CONCERNÉ

Les installations classées pour la protection de l'environnement (ICPE) sont les exploitations industrielles ou agricoles susceptibles de créer des risques ou de provoquer des pollutions ou nuisances, notamment pour la sécurité et la santé des riverains.

Les établissements Seveso stockent ou manipulent des quantités importantes de substances et mélanges dangereux.

Les établissements Seveso seuil haut stockent plus de substances et mélanges dangereux que les établissements Seveso seuil bas.

Les établissements relevant des rubriques 4XXX sont des établissements qui stockent ou manipulent des substances et mélanges dangereux et sont autorisés ou enregistrés pour cette activité.



Informations détaillées :

2 entreprise(s) SEVESO seuil bas sur la commune

Nom de l'établissement	Statut SEVESO
CARREFOUR SUPPLY CHAIN	Seveso seuil bas
NORD STOCK CHEM II	Seveso seuil bas

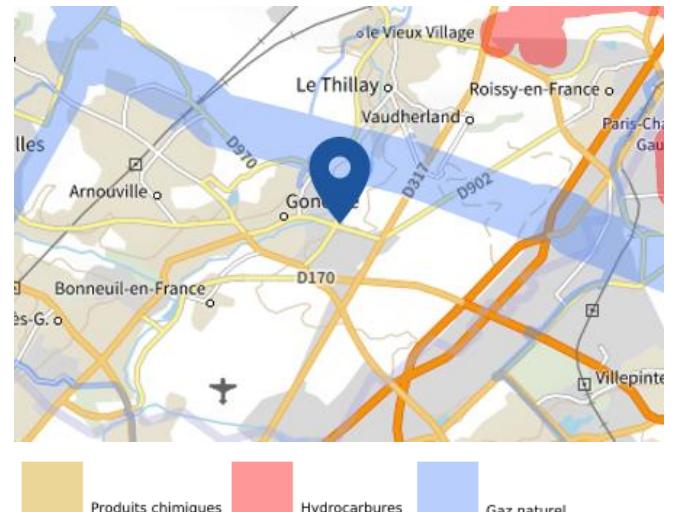
5 installation(s) classée(s) non SEVESO manipulant des substances et mélanges dangereux sur la commune

Nom de l'établissement	Statut SEVESO
AUTO 2001	Non Seveso
GL EVENTS LIVE (ex SERVICES)	Non Seveso
MANUTAN (Tulipes Nord)	Non Seveso
SEDIFRAIS	Non Seveso
PROLOGIS FRANCE CL XVI EURL	Non Seveso

Canalisations de transport de matières dangereuses sur Gonesse

 Risque sur la commune CONCERNÉ

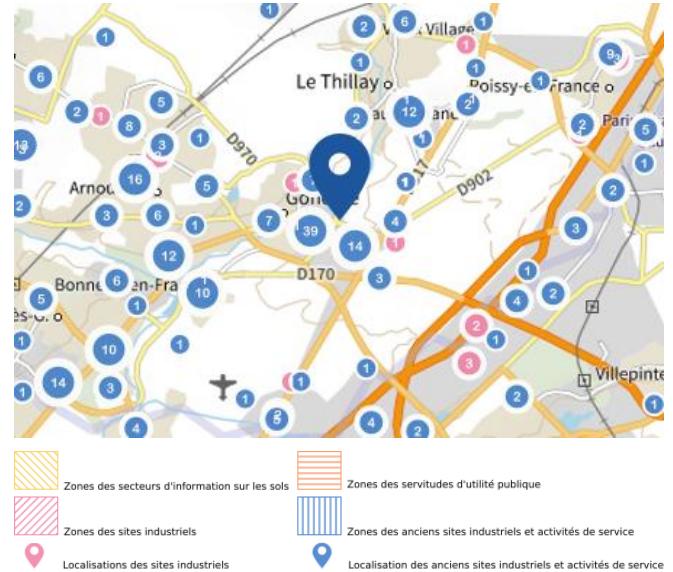
Les canalisations sont fixes et protégées. En général, elles sont enterrées à au moins 80 cm de profondeur. Les canalisations sont utilisées pour le transport sur grandes distances du gaz naturel (gazoducs), des hydrocarbures liquides ou liquéfiés (oléoducs, pipelines), de certains produits chimiques (éthylène, propylène...) et de la saumure (saumoduc).



Risque de pollution des sols sur Gonesse

Risque sur la commune CONCERNÉ

Un site pollué est un site qui, du fait d'anciens dépôts de déchets ou d'infiltration de substances polluantes, présente une pollution susceptible de provoquer une nuisance ou un risque pérenne pour les personnes ou l'environnement.



Informations détaillées :



SIS :

Votre commune contient un secteur d'information sur les sols (SIS) pouvant occasionner des obligations et des restrictions d'usage.
Renseignez vous auprès de votre mairie.

Liste des sites pollués ou potentiellement pollués recensés dans un rayon de 250m en annexe 1.

Liste des anciens sites industriels ou activités de service recensés dans un rayon de 500m en annexe 2.

Annexe 1 : Liste des sites pollués ou potentiellement pollués recensés dans un rayon de 250m

Les tableaux ci-dessous répertorient les sites pollués ou potentiellement pollués ainsi que les anciens sites industriels ou activités de service (base de données CASIAS) sur votre commune.

7 sites pollués ou potentiellement pollués à moins de 250m

Identifiant	Nom établissement	Statut instruction
SSP000759301	POINT NOIR DE GONESSE	En cours
SSP61195001	CENTRE HOSPITALIER-GONESSE (SOCCRAM)	Clôturée
SSP000018601	OPAC de l'Oise	En cours
SSP001179602	AP du 24/11/2017 réhabilitation parc à cuves et carburants	Clôturée
SSP001179601	Réhabilitation pour future parcelle IDL	Clôturée
SSP000019901	Occamat	Clôturée
SSP000020601	DRC (Durand Raucher et Camuzat)	Clôturée

Annexe 2 : Liste des anciens sites industriels ou activités de service recensés dans un rayon de 500m

111 anciens sites industriels ou activités de service à moins de 500m

Identifiant	Nom établissement	Etat	Activité principale
SSP3901889	?	Indéterminé	
SSP3901774	Décharge	Indéterminé	
SSP3901717	Décharge	Indéterminé	
SSP3901714	Décharge	Indéterminé	
SSP3901659	Station-service et importation	Indéterminé	
SSP3901626	SEREC	Indéterminé	
SSP3901625	?	Indéterminé	
SSP3901568		Indéterminé	
SSP3901567		Indéterminé	
SSP3901566		Indéterminé	
SSP3901565		Indéterminé	
SSP3901564		Indéterminé	
SSP3901563		Indéterminé	
SSP3901562	Atelier de menuiserie	En arrêt	
SSP3901561		Indéterminé	
SSP3901517		Indéterminé	
SSP3901516		En arrêt	
SSP3901515		Indéterminé	
SSP3901507	Garage	Indéterminé	
SSP3900535	Chaufferie	Indéterminé	
SSP3900534	Chaufferie	Indéterminé	
SSP3900533	?	Indéterminé	
SSP3900532	?	Indéterminé	
SSP3900531	Garage de véhicules utilitaires	Indéterminé	
SSP3900530	Station service	Indéterminé	
SSP3900529	?	Indéterminé	
SSP3900528	Station service	Indéterminé	
SSP3900527	Station service	Indéterminé	
SSP3900526	Chaufferie	Indéterminé	
SSP3900525	?	Indéterminé	
SSP3900524	?	Indéterminé	
SSP3900523	?	Indéterminé	
SSP3900522	?	Indéterminé	
SSP3900521	Station service et garage	Indéterminé	
SSP3900520	Garage automobile	Indéterminé	
SSP3900519	Garage automobile	Indéterminé	
SSP3900518	Station service et garage	Indéterminé	
SSP3900517	Station service et garage	En arrêt	

Rapport de risques

Identifiant	Nom établissement	Etat	Activité principale
SSP3900516	Entrepôt	Indéterminé	
SSP3900515	Boissons gazeuses, usine de fabrication	En arrêt	
SSP3900514	Station service	Indéterminé	
SSP3900513	?	Indéterminé	
SSP3900512		Indéterminé	
SSP3900511	?	Indéterminé	
SSP3900510	?	Indéterminé	
SSP3900509	Chaufferie	En arrêt	
SSP3900508	Station service - Relais de la Croix St	Indéterminé	
SSP3900507	Station service	Indéterminé	
SSP3900506	Presse, triage de	Indéterminé	
SSP3900505	Station service	Indéterminé	
SSP3900504	Station service	Indéterminé	
SSP3900503	?	Indéterminé	
SSP3900502	Entrepôt	Indéterminé	
SSP3900501	?	Indéterminé	
SSP3900500	Laboratoire de recherche	Indéterminé	
SSP3900499	Station service	Indéterminé	
SSP3900498	Station service	Indéterminé	
SSP3900497	?	Indéterminé	
SSP3900496	Station service	Indéterminé	
SSP3900495	?	Indéterminé	
SSP3900494	?	En arrêt	
SSP3900493	?	En arrêt	
SSP3900492	?	En arrêt	
SSP3900491	?	En arrêt	
SSP3900490	?	En arrêt	
SSP3900489	?	En arrêt	
SSP3900488	?	En arrêt	
SSP3900487	Aciérie	En arrêt	
SSP3900486	?	En arrêt	
SSP3900485	Station service	En arrêt	
SSP3900484	?	En arrêt	
SSP3900483	?	En arrêt	
SSP3900482	Station service	En arrêt	
SSP3900481	?	Indéterminé	
SSP3900480	Logistique, usine	Indéterminé	
SSP3900479	?	Indéterminé	
SSP3900478	Entrepôt	En arrêt	
SSP3900477	?	Indéterminé	
SSP3900476	?	Indéterminé	
SSP3900475	?	Indéterminé	
SSP3900474	?	Indéterminé	
SSP3900473	?	Indéterminé	
SSP3900472	?	Indéterminé	

Rapport de risques

Identifiant	Nom établissement	Etat	Activité principale
SSP3900471	Garage automobile	Indéterminé	
SSP3900470	Emballages plastiques, usine de	Indéterminé	
SSP3900469	Pressing	Indéterminé	
SSP3900468	?	Indéterminé	
SSP3900467	?	Indéterminé	
SSP3900466	Entrepôt	En arrêt	
SSP3900465	?	En arrêt	
SSP3900464	Photographie, atelier de	Indéterminé	
SSP3900463	Garage automobile	Indéterminé	
SSP3900462	Pompes funèbres	En arrêt	
SSP3900461	Pressing	En arrêt	
SSP3900460	Pressing	En arrêt	
SSP3900459	?	Indéterminé	
SSP3900458	Garage de véhicules utilitaires	Indéterminé	
SSP3900457	Garage automobile	Indéterminé	
SSP3900456	Garage automobile	Indéterminé	
SSP3900455	Traitement de déchets, usine de	Indéterminé	
SSP3900454	?	Indéterminé	
SSP3900453	Ancien entrepôt de produits	En arrêt	
SSP3900452	?	Indéterminé	
SSP3900451	?	Indéterminé	
SSP3900450	?	Indéterminé	
SSP3900449	?	Indéterminé	
SSP3900448	Transporteur routier	Indéterminé	
SSP3900447	Hôpital	Indéterminé	
SSP3900446	Phytosanitaires, stockage de produits	Indéterminé	
SSP3900445	Garage automobile	Indéterminé	
SSP3899222	Centre d'enfouissement technique de	En arrêt	



QUE FAIRE EN CAS D'...

Premier risque naturel en France, les inondations concernent une très grande majorité des territoires français.

INONDATION ?

Avant une inondation

- **RENSEIGNEZ-VOUS** auprès de la mairie sur le type d'inondation qui vous concerne et les mesures de protection (lieux d'hébergement en cas d'évacuation, etc.)
- **FAITES RÉALISER** un diagnostic de vulnérabilité de votre maison
- **PRÉPAREZ** votre kit d'urgence **72 heures** avec les objets et articles essentiels

- **PRÉVOYEZ** les dispositifs de protection à installer : sacs de sable, barrières amovibles (batardeaux) et le matériel pour surélever les meubles
- **AMÉNAGEZ** une zone refuge à l'étage, avec une ouverture permettant l'évacuation
OU IDENTIFIEZ un lieu à proximité pour vous réfugier

Quand une inondation est annoncée et que l'eau monte

- **ÉLOIGNEZ-VOUS** des cours d'eau, des berges et des ponts
- **REPORTEZ** tous vos déplacements, que ce soit à pied ou en voiture
- **N'ALLEZ PAS CHERCHER** vos enfants à l'école ou à la crèche : ils y sont en sécurité
- **INFORMEZ-VOUS** sur les sites Météo-France et Vigicrues

- **INSTALLEZ** les dispositifs de protection, sans vous mettre en danger, et placez en hauteur les produits polluants
- **COUPEZ**, si possible, les réseaux de gaz, d'électricité et de chauffage
- **RÉFUGIEZ-VOUS** dans un bâtiment, en hauteur ou à l'étage, avec le kit d'urgence 72 heures
- **NE DESCENDEZ PAS** dans les sous-sols ou les parkings souterrains

Pendant toute la durée de l'inondation



NE PRENEZ PAS VOTRE VOITURE, 30 cm d'eau suffisent à emporter une voiture



ÉVITEZ DE TÉLÉPHONER afin de laisser les réseaux disponibles pour les secours



RESTEZ À L'ABRI, n'évacuez votre domicile que sur ordre des autorités



RESTEZ À L'ÉCOUTE des consignes des autorités



QUE FAIRE EN CAS DE...

Le séisme est le risque naturel majeur potentiellement le plus meurtrier, tant par ses effets directs (chutes d'objets et effondrement de bâtiments) qu'indirects (mouvements de terrain, tsunami, etc.).

SÉISME ?

Avant les secousses, préparez-vous

- REPÉREZ les endroits où vous protéger : loin des fenêtres, sous un meuble solide
- FIXEZ les appareils et meubles lourds pour éviter qu'ils ne soient projetés ou renversés
- PRÉPAREZ VOTRE KIT D'URGENCE 72H avec les objets et articles essentiels
- FAITES RÉALISER UN DIAGNOSTIC de vulnérabilité de votre bâtiment



Pendant les secousses

- ABRITEZ-VOUS PRÈS D'UN MUR, d'une structure porteuse ou sous des meubles solides
- ELOIGNEZ-VOUS DES FENÊTRES pour éviter les bris de verre
- Si vous êtes en rez-de-chaussée ou à proximité d'une sortie, ELOIGNEZ-VOUS DU BÂTIMENT
- NE RESTEZ PAS PRÈS DES LIGNES ÉLECTRIQUES ou d'ouvrages qui pourraient s'effondrer (ponts, corniches, ...)
- EN VOITURE, NE SORTEZ PAS et arrêtez-vous à distance des bâtiments
- RESTEZ ATTENTIF : après une première secousse, il peut y avoir des répliques



Après les secousses



SORTEZ DU BÂTIMENT, évacuez par les escaliers et éloignez-vous de ce qui pourrait s'effondrer



ELOIGNEZ-VOUS DES CÔTES et rejoignez les hauteurs : un séisme peut provoquer un tsunami



EVITEZ DE TÉLÉPHONER afin de laisser les réseaux disponibles pour les secours



RESTEZ À L'ÉCOUTE des consignes des autorités

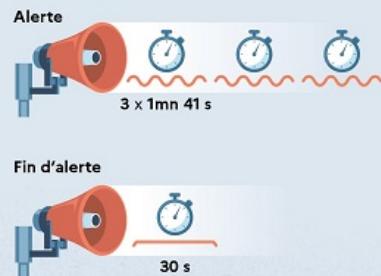
QUE FAIRE
EN CAS D'...

Un accident industriel peut exposer la population et l'environnement à des effets thermiques, toxiques ou de surpression, jusqu'à plusieurs dizaines de kilomètres du lieu de l'accident.

ACCIDENT INDUSTRIEL ?

Si vous vivez dans une zone à risques industriels majeurs

- DEMANDEZ À VOTRE MAIRIE les brochures d'information éditées par l'industriel en lien avec la préfecture : elles informent sur les signaux d'alerte et indiquent la conduite à tenir
- IDENTIFIEZ LE SIGNAL NATIONAL D'ALERTE pour le reconnaître en cas d'événement
- PRÉPAREZ VOTRE KIT D'URGENCE 72h et munissez-vous de gros scotch



En cas d'accident industriel, dès que vous entendez le signal sonore d'alerte

- METTEZ-VOUS À L'ABRI dans un bâtiment en dur, fermez portes et fenêtres
- ELOIGNEZ-VOUS DES FENÊTRES afin de vous protéger des éclats de verre éventuels
- CALFEUTREZ AVEC LE GROS SCOTCH LES OUVERTURES ET LES AÉRATIONS, arrêtez la ventilation et la climatisation
- EN CAS DE GÈNE RESPIRATOIRE respirez à travers un linge humide
- SI VOUS ÊTES DANS VOTRE VÉHICULE, gagnez un bâtiment le plus rapidement possible
- N'ALLEZ PAS CHERCHER VOS ENFANTS, ils sont pris en charge par les équipes pédagogiques ou les secours



Jusqu'à la fin de l'alerte



RESTEZ À L'ÉCOUTE
des consignes des autorités



ÉVITEZ DE TÉLÉPHONER
afin de laisser les réseaux disponibles pour les secours



RESTEZ À L'ABRI,
n'évacuez votre domicile que sur ordre des autorités



NE FUMEZ PAS,
évitez toute flamme ou étincelle

POUR EN SAVOIR PLUS : georisques.gouv.fr